

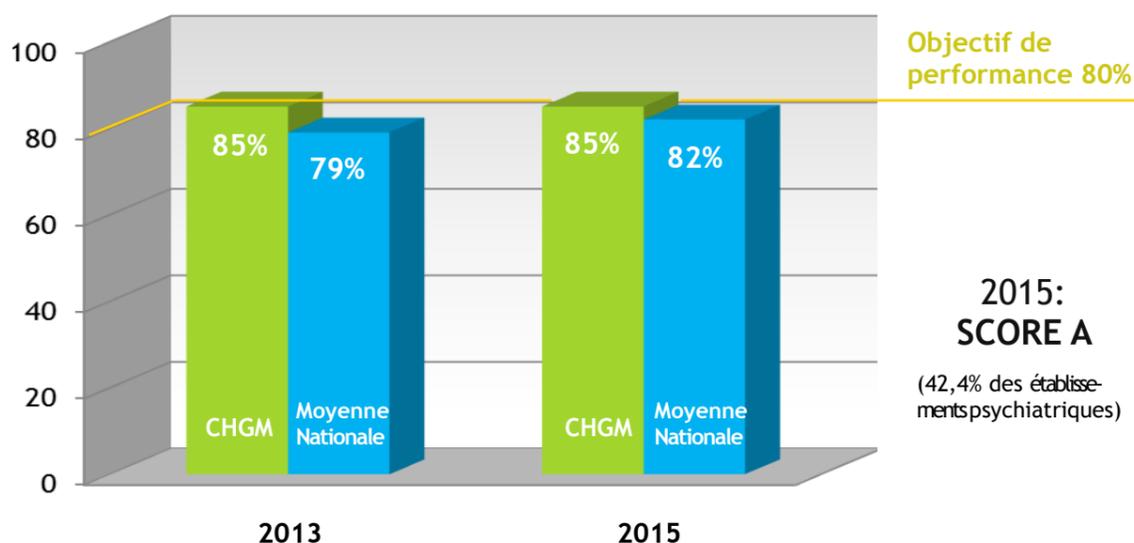
RAPPEL DU CONTEXTE

Depuis 2010, en coopération avec le Ministère de la Santé, la HAS s'engage à fournir des indicateurs qualité généralisés sur l'ensemble des établissements de santé en particulier pour :

- fournir aux établissements de santé de nouveaux outils et méthodes de pilotage et de gestion de la qualité ;
- répondre à l'exigence de transparence portée par les usagers ;
- éclairer les décisions des pouvoirs publics ;
- améliorer l'efficacité de la procédure de certification et la simplifier.

LA TENUE DU DOSSIER PATIENT

Cet indicateur évalue le contenu et l'organisation du dossier médical du patient hospitalisé : ordonnances, observations médicales, transmissions infirmières, courrier ou compte rendu de fin d'hospitalisation, nom de la personne de confiance et de la personne à prévenir.

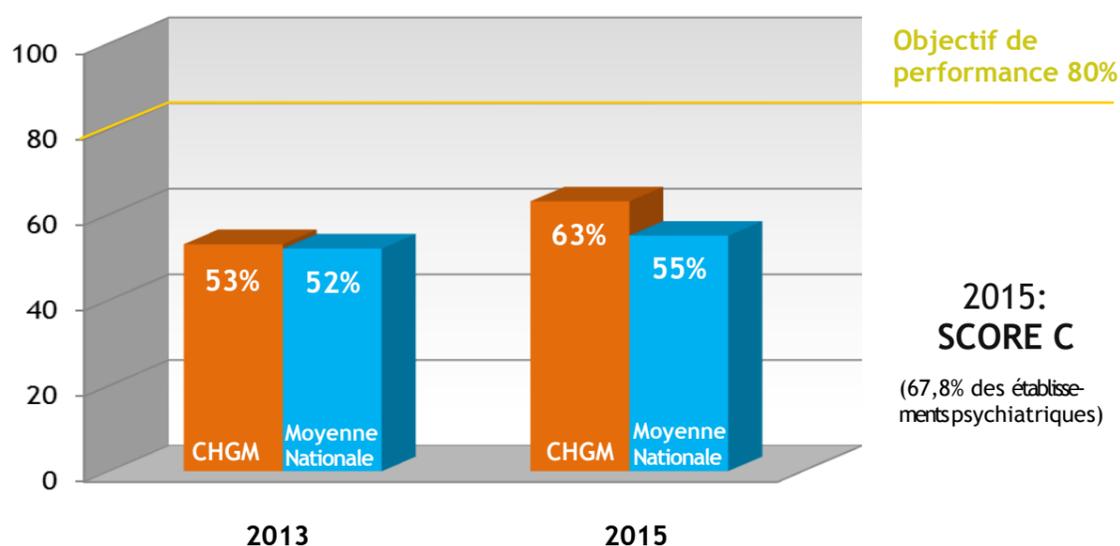


DÉLAI D'ENVOI DU COURRIER DE FIN D'HOSPITALISATION

L'objectif est de communiquer le courrier au médecin traitant dans les **8 jours** suivant la sortie.

Son contenu est aussi évalué : traitement et suivi psychiatrique, antécédents médicaux.

Toutes ces informations sont indispensables à la continuité des soins.



DEPISTAGE DES TROUBLES NUTRITIONNELS

En France le dépistage des troubles nutritionnels s'inscrit dans les priorités de santé publique, il fait partie du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

Ce dépistage nécessite que le poids et l'IMC du patient hospitalisé soient suivis au cours de son séjour et tracés dans son dossier.

